

ANNEXE 6

Cartographies

**adjoints administratifs**

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant de direction</li> <li>- Coordonnateur d'équipe</li> <li>- Gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistant au contrôle des entreprises</li> <li>- Coordonnateur d'équipe</li> <li>- Chargé du greffe des juridictions administratives ou judiciaires</li> <li>- Gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction</li> </ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire</li> <li>- Agent d'accueil</li> <li>- Gestionnaire de dossiers</li> <li>- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire</li> <li>- Agent d'accueil</li> <li>- Gestionnaire de dossiers</li> <li>- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques</li> </ul>

## adjoints techniques

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts d'emplois</li> <li>- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe</li> <li>Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence rare / d'une formation spécifique qui ne serait pas habituellement requise pour des fonctions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts d'emplois</li> <li>- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe</li> <li>- Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence rare / d'une formation spécifique qui ne serait pas habituellement requise pour l'exercice des fonctions</li> </ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conducteur automobile</li> <li>- Autres fonctions : assistant, agent d'accueil, gestionnaire de moyen, manutentionnaire etc...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conducteur automobile</li> <li>- Chargé de fonctions administratives ou techniques</li> <li>- Manutentionnaire</li> </ul>

**attachés**

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillers d'administration et assimilés</li> <li>- Adjoint au sous-directeur</li> <li>- Chef de bureau / département / mission / division</li> <li>- Directeur de cabinet / chef de cabinet d'un directeur ou directeur général</li> <li>- Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur ou directeur général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillers d'administration et assimilés</li> <li>- Secrétaire général / chef de pôle / responsable de pôle de direction régionale (tous réseaux – non DATE)</li> <li>- Directeur / chef de pôle / département (en ARS, non membre du COMEX, n-1 du directeur général)</li> <li>- Directeur régional aux droits des femmes et à l'égalité</li> <li>- Chargé d'études / de mission transversale / de conseil auprès d'un DR ou directeur général</li> <li>- Délégué départemental (ARS)</li> <li>- Direction ou délégation départementale relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : Ile-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / responsable de pôle / secrétaire général</li> <li>- UD dont le RUD relève du groupe II des emplois DATE (arrêté du 6 janvier 2014 : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Nord-Lille, Bouches-du-Rhône, Rhône) : Responsable sectoriel en pôle 3E / SG</li> </ul>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>- Chef de projet / chargé de mission auprès d'un chef de service ou sous-directeur d'administration centrale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>- Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité</li> <li>- Autre chef de pôle / responsable de pôle / responsable sectoriel (pôle 3E) /secrétaire général d'unité d'une direction ou unité départementale</li> <li>- Autre directeur de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DR ou du DG) ou départemental (n-2 du DG)</li> <li>- Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur départemental (tous réseaux)</li> <li>- Agent comptable, chef des services financiers (établissements de formation jeunesse et sports)</li> </ul>
<b>Groupe 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 2</li> <li>- Autre fonction d'encadrement</li> <li>- Chef de projet / chargé d'études / de mission au sein d'un bureau / mission</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 2</li> <li>- Autre fonction d'encadrement</li> <li>- Responsable de projet / chargé de développement de l'emploi et des territoires / pilote opérationnel de dispositifs ou projets/ chargé d'études / de mission / cadre de gestion (droits des femmes)</li> </ul>
<b>Groupe 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres fonctions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres fonctions</li> </ul>

## secrétaires administratifs

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de projet / Chef de projet</li> <li>- Chef d'unité / bureau / section / service / département / cellule (entité de base)</li> <li>- Coordonnateur d'une équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable de projet / Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur régional ou directeur général</li> <li>- Chef d'unité / bureau / section / service / département / cellule (entité de base)</li> <li>- Coordonnateur d'une équipe</li> <li>- Chargé de mission auprès d'un responsable d'unité départementale</li> </ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>- Assistant de direction</li> <li>- Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction ET exposés/ou rares</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>- Assistant de direction</li> <li>- Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes nécessitant une expertise et une instruction ET exposés / ou rares (dont chargé du renseignement en droit du travail et de la formation professionnelle)</li> </ul>
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques ou gestionnaire</li> <li>- Secrétaire</li> <li>- Agent d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autre chargé de fonctions administratives ou techniques ou gestionnaire</li> <li>- Secrétaire</li> <li>- Chargé du greffe des juridictions administratives ou judiciaires</li> <li>- Assistant au contrôle des entreprises</li> <li>- Agent d'accueil</li> </ul>

IASS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint au sous-directeur</li> <li>- Chef de bureau /département/mission/division</li> <li>- Chef d'antenne MNC</li> <li>- Chargé d'études/de mission /projet auprès d'un directeur ou directeur général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire général / chef de pôle / responsable de pôle de direction régionale (DR(D)JSCS – non DATE)</li> <li>- Directeur / chef de pôle / département (en ARS, non membre du COMEX, n-1 du directeur général)</li> <li>- Délégué régional aux droits des femmes et à l'égalité</li> <li>- Chargé d'études / de mission transversale / de conseil auprès d'un DR ou directeur général</li> <li>- Délégué départemental (ARS)</li> <li>- Direction ou délégation relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : Ile-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service</li> </ul>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> <li>- Chargé d'études/de mission transversale/de conseil auprès d'un chef de service ou sous-directeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> <li>- Délégué départemental aux droits des femmes et à l'égalité</li> <li>- Autre directeur de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DR ou du DG) ou départemental (n-2 du DG)</li> <li>- Autre chef de pôle / responsable de pôle / secrétaire général de direction départementale</li> <li>- Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur départemental (tous réseaux)</li> </ul>
<b>Groupe 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 2</li> <li>- Autre fonction d'encadrement</li> <li>- Autres fonctions</li> <li>- Auditeur MNC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 2</li> <li>- Autre fonction d'encadrement</li> <li>- Autres fonctions</li> </ul>

## inspection du travail

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint au sous-directeur</li> <li>- Chef de département/bureau/mission/division</li> <li>- Chef du groupe national de veille, d'appui et de contrôle</li> <li>- Chargé d'études/de mission/de projet auprès d'un directeur ou directeur général</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef / responsable de pôle /secrétaire général en direction régionale non DATE</li> <li>- Adjoint à un emploi fonctionnel (DATE/RUD)</li> <li>- Responsable sectoriel en pôle 3<sup>E</sup> / responsable de pôle contrôle de la formation professionnelle / chef de SESE ou équivalent en unité régionale</li> <li>- Unité départementale classée en groupe II des emplois DATE (arrêté du 6 janvier 2014 : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Nord-Lille, Bouches-du-Rhône, Rhône) : responsable sectoriel en pôle 3E/ responsable d'unité de contrôle/ secrétaire général</li> <li>- Chargé d'études/de mission transversale/ conseiller auprès du directeur régional</li> </ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du Groupe 1</li> <li>- Chargé d'études/de mission transversale/de conseil auprès d'un chef de service ou sous-directeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> <li>- Autre unité départementale : responsable sectoriel en pôle 3E/ responsable d'unité de contrôle/ secrétaire général</li> <li>- Chargé de mission/ projet auprès d'un directeur d'unité départementale</li> </ul>
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 2</li> <li>- Autre fonction d'encadrement</li> <li>- Autres fonctions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 2</li> <li>- Autres fonctions</li> </ul>

CTSS

Groupe	Administration centrale	Services territoriaux
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat</li> <li>- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur ou directeur général</li> <li>- Conseiller technique de service social du personnel placé auprès d'un directeur ou directeur général</li> <li>- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat</li> <li>- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un DR ou directeur général</li> <li>- Conseiller technique de service social du personnel placé auprès d'un DR ou directeur général</li> <li>- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe</li> </ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> <li>- Autres conseillers techniques de service social du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> <li>- Autres conseillers techniques de service social du personnel</li> </ul>



**ASS**

<b>Groupe</b>	<b>Administration centrale</b>	<b>Services territoriaux</b>
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur ou directeur général</li> <li>- Assistant de service social du personnel</li> <li>- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller expert / chargé d'études /de mission / référent auprès d'un directeur régional ou directeur général</li> <li>- Assistant de service social du personnel</li> <li>- Chef d'équipe ou coordonnateur d'une équipe</li> </ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à un chef d'équipe</li> <li>- Chargé d'études / de mission / référent auprès d'un chef de service / département / pôle / bureau / unité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à un chef d'équipe</li> <li>- Chargé d'études / de mission / référent auprès d'un chef de service / département / pôle / bureau / unité</li> </ul>

infirmiers\_cat B

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<p>Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur d'administration centrale</p> <p>Coordonnateur d'une équipe</p>	<p>Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial</p> <p>Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS)</p> <p>Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...)</p> <p>Coordonnateur d'une équipe</p>
groupe 2	Autres fonctions	<p>Infirmier de prévention (gestion des RH)</p> <p>Autres fonctions</p>

infirmiers\_cat A

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur d'administration centrale</li> <li>- Coordonnateur d'une équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial</li> <li>- Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS)</li> <li>- Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...)</li> <li>- Coordonnateur d'une équipe</li> </ul>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres fonctions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infirmier de prévention (gestion des RH)</li> <li>- Autres fonctions</li> </ul>

## infirmiers\_Polynésie

Groupe de fonctions	Polynésie
Groupe 1	<p>Chef de projet / chargé d'études / de mission / conseiller / conseiller expert / évaluateur de risques auprès d'un directeur de service territorial</p> <p>Chargé d'inspection contrôle (formation ICARS)</p> <p>Responsable de projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...)</p> <p>Coordonnateur d'une équipe</p> <p>Cadre formateur</p> <p>Infirmier en poste isolé</p>
Groupe 2	<p>Infirmier de prévention (gestion des RH)</p> <p>Infirmier de soins, spécialisé ou non</p> <p>Autres fonctions</p>

## contrôleurs du travail

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de pôle, de section ou assimilé</li> <li>- Coordination ou animation fonctionnelle d'une équipe ou d'un réseau</li> <li>- Responsable ou cheffe/chef de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de bureau/section/service/ département / cellule (entité de base)</li> <li>- Coordination ou animation fonctionnelle d'une équipe ou d'un réseau</li> <li>- Responsable / chef de projet / chargé de mission auprès d'un responsable d'unité départementale ou après d'un DI(R)ECCTE</li> <li>- Référent-expert / appui-ressources-méthodes notamment sur risques particuliers</li> </ul> Agent chargé d'une mission mutualisée
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés</li> <li>- Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé d'études ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés*</li> <li>- Agent de contrôle dans un secteur complexe ou exposé</li> </ul> Adjoint à une fonction relevant du groupe 1
<b>Groupe 3</b>	- Autres fonctions	Autres fonctions

## adjoints sanitaires

<b>Groupe de fonctions</b>	<b>Services territoriaux et assimilés</b>
Groupe 1	Chef d'équipe ou coordinateur d'une équipe Chargé d'inspection et/ou de contrôle Responsable d'un projet complexe et exposé (conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisation au niveau régional ou départemental sur une thématique, administrateur de santé, chargé de programme de santé, évaluateur de risques, sécurité des SI ou référent SI à dimension nationale ou européenne, ...)
Groupe 2	autres fonctions

Groupes de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés	Services territoriaux et assimilés
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheffe/chef d'une unité ou assimilé</li> <li>- Responsable d'un dossier complexe et exposé (Conseiller-expert)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheffe/chef d'une unité ou assimilé</li> <li>- Responsable d'un dossier complexe et exposé (Conseiller-expert notamment en tant que référent mutualisé au niveau régional ou départemental sur une thématique donnée)</li> </ul>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargée/chargé ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargée/chargé ou gestionnaire de dossiers complexes ou exposés</li> <li>- Chargée/chargé d'inspection/contrôle</li> </ul>
<b>Groupe 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres fonctions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres fonctions</li> </ul>

IES

Groupe de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef de bureau / département / mission / division</li> <li>- Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur d'administration centrale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable cellule/service/pôle,</li> <li>- Conseiller/ chargé de mission/chef de projet auprès du DG</li> </ul>
Groupe 2	<p>Adjoint à une fonction du groupe 1</p> <p>Chef de projet auprès d'un chef de service ou d'un sous-directeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller-expert (mission de référent interdépartemental ou national au sein d'un réseau)</li> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> </ul>
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres fonctions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres fonctions</li> </ul>



IGS

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint au sous-directeur</li> <li>- Chef de bureau / département / mission / division</li> <li>- Chef de projet / chargé de mission auprès d'un directeur d'administration centrale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur / chef de pôle / département (non membre du comex-membre du codir, n-1 du directeur régional)</li> <li>- Délégué départemental</li> <li>- Responsable ou chef de projet / Chargé de mission / conseiller / chef de projet auprès du DG</li> <li>- Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ile-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle/département/service non-membre du comex-membre du codir</li> </ul>
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> <li>- Chef de projet / Chargé d'études/de mission transversale/ conseiller auprès d'un chef de service ou d'un sous-directeur</li> <li>- Expert auprès d'une instance internationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autre chef de Pôle/ département/ service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG)</li> <li>- Adjoint à une fonction du groupe 1</li> </ul>
Groupe 3	- Autres fonctions	- Autres fonctions

MISP

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
<b>Groupe 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint au sous-directeur ou équivalent</li> <li>-Chef de bureau ou équivalent</li> <li>-Chef de projet/chargé de mission ou équivalent auprès d'un directeur d'administration centrale ou équivalent en établissement public</li> <li>-Conseiller-expert ou inspecteur en santé publique ou en cohésion sociale responsable d'un dossier à dimension européenne ou internationale</li> </ul>	<p>Fonctions d'encadrement supérieur (directeur hors contrat comex, délégué départemental...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Responsable ou chef de projet / chargé de mission / conseiller auprès du DG</li> <li>-Chef de pôle / département / service au niveau régional dans une direction dont le directeur est membre du comex</li> <li>-Adjoint à un directeur membre du comex</li> </ul> <p>Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service non membre du codir</p>
<b>Groupe 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>-Chargé de mission ou chef de projet auprès d'un sous-directeur ou chef de service ou équivalent en établissement public</li> <li>-Conseiller-expert en santé publique responsable d'un dossier à dimension nationale</li> <li>-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal</li> <li>-Responsable d'une filière d'enseignement / enseignant chercheur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>-Autre chef de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG)</li> <li>-Conseiller-expert en santé publique en stratégie, concepteur de plans d'actions et pilote de réseau spécifique à l'échelle au moins interdépartementale</li> <li>-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal</li> </ul>
<b>Groupe 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2</li> <li>-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2</li> <li>-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels</li> </ul>

**PHISP**

Groupe de fonctions	Administration centrale et assimilés	Services territoriaux et assimilés
<p><b>Groupe 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint au sous-directeur ou équivalent</li> <li>-Chef de bureau ou équivalent</li> <li>-Chef de projet/chargé de mission ou équivalent auprès d'un directeur d'administration centrale ou équivalent en établissement public</li> <li>-Conseiller-expert ou inspecteur en santé publique ou en cohésion sociale responsable d'un dossier à dimension européenne ou internationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fonctions d'encadrement supérieur (directeur hors contrat comex, délégué départemental...)</li> <li>-Responsable ou chef de projet / chargé de mission / conseiller auprès du DG</li> <li>-Chef de pôle / département / service au niveau régional dans une direction dont le directeur est membre du comex</li> <li>-Adjoint à un directeur membre du comex</li> </ul> <p>Département relevant du groupe II des emplois DATE (arrêtés du 29 décembre 2009 et du 28 juillet 2010 : DDCSPP Ille-et-Vilaine, DDCS Bouches-du-Rhône, Gironde, Nord-Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne) : Chef de pôle / département / service non membre du codir</p>
<p><b>Groupe 2</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>-Chargé de mission ou chef de projet auprès d'un sous-directeur ou chef de service ou équivalent en établissement public</li> <li>-Conseiller-expert en santé publique responsable d'un dossier à dimension nationale</li> <li>-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal</li> <li>-Responsable d'une filière d'enseignement / enseignant chercheur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 1</li> <li>-Autre chef de pôle / département / service au niveau régional (n-2 du DG) ou départemental (n-2 du DG)</li> <li>-Conseiller-expert en santé publique en stratégie, concepteur de plans d'actions et pilote de réseau spécifique à l'échelle au moins interdépartementale</li> <li>-Inspecteur en santé publique exerçant des fonctions d'inspection à titre principal</li> </ul>
<p><b>Groupe 3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2</li> <li>-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Adjoint à une fonction relevant du groupe 2</li> <li>-Autre conseiller, chargé de dossiers usuels</li> </ul>